

CRITÈRES DE SÉLECTION MOBILITÉ D'ÉTUDES INTERNATIONALE

CRITÈRES GÉNÉRAUX POUR LES ÉTUDIANTS DE L'UFR LLASIC

- Niveau académique* : **11/20 minimum** (**12/20** pour les destinations UGA communes)
- Niveau linguistique* : **B1 minimum** dans la ou les langues d'enseignement
- **Inscription** en L2, L3 ou M1 en présentiel (hors césure)
- Conformité du projet de mobilité avec le **règlement des études** de la formation
- Participation à un atelier de **préparation à la candidature**
- Respect des **conditions des partenaires** (niveau de langue, académique, restrictions de programme, etc.)
- Respect du **calendrier et des deadlines**
- **Dossier complet** et **conforme au format demandé** pour chacun des documents
- **Choix de cours validé et signé** par le coordinateur pédagogique du département

* Les critères de niveau académique et linguistique posés par l'UGA/l'UFR LLASIC ne se substituent pas aux conditions des partenaires. Le niveau le plus élevé sera toujours celui pris en compte pour la sélection.

FORMAT DES DOCUMENTS

CV

- Créé spécialement pour la candidature
- Une page maximum
- Format PDF

LETTRE DE MOTIVATION

- Dactylographiée
- Deux pages (ou une page recto-verso) maximum
- Adressée au "Comité de sélection de l'UFR LLASIC et/ou de l'UGA (selon la ou les destinations choisies)
- Format PDF

PROGRAMME PRÉVISIONNEL DE COURS

- D'après le modèle fourni par l'UGA
- Inclure la maquette de la formation à l'UGA
- Un programme par destination
- Les cours choisis doivent être ouverts aux étudiants en échange et respecter les conditions prévues par l'accord de coopération et/ou les conditions propres au partenaire.
- Validé et signé par le coordinateur pédagogique du département

BUDGET

- Un par destination
- Doit inclure un comparatif avec le budget à l'UGA
- Inclut les entrées prévisionnelles (recettes) **sauf les bourses**
- Format libre (préférez un tableau) compilé en un seul document PDF (attention, les tableaux doivent être lisibles!)

RELEVÉS DE NOTES

- Relevé de notes du BAC (mais pas de l'année de terminale)
- Tous les relevés de notes précédant l'année en cours, y compris en cas de réorientation ou de redoublement
- Triés chronologiquement dans un document PDF unique
- Les relevés de notes étrangers doivent être traduits en français

CERTIFICATION EN LANGUE*

- Uniquement si le partenaire l'exige pour la mobilité
- Doit être reconnue par le ou les partenaires
- Une par langue d'enseignement
- Doit respecter la note minimale affichée pour chacune des destinations choisies

** Si les résultats ne sont pas encore connus au moment de la candidature, fournir une preuve d'inscription au test. Selon les destinations (UGA/Composante), bien vérifier les dates butoirs pour l'envoi des résultats sur le site de l'UFR LLASIC.*

ATTESTATION DE LANGUE

- Si aucune autre certification n'est requise
- Doit prouver le niveau minimum requis par la composante et/ou le partenaire
- Il peut s'agir d'une lettre d'un enseignant, d'un test SELF ou de toute autre preuve de niveau selon le CECRL.